

COMMUNE DE
COUVRON-ET-AUMENCOURT

Plan Local d'Urbanisme

Révision allégée

BILAN de la CONCERTATION PREALABLE

“Vu pour être annexé à
l'arrêté du :

prescrivant l'enquête
publique du projet de
révision allégée du
Plan Local d'Urbanisme”

Cachet et Signature
de la Communauté de
Communes :



GEOGRAM

16 rue Rayet Liénart
51420 Witry-lès-Reims
Tél. : 03 26 50 36 86 / Fax : 03 26 50 36 80
e-mail : bureau.etudes@geogram.fr
Site internet : www.geogram.fr



BILAN DE LA CONCERTATION

Par délibération du 28 septembre 2022, le conseil communautaire a prescrit la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme sur le territoire communal de COUVRON-ET-AUMENCOURT, et définit les modalités de concertation, conformément à l'article L.103-2 du code de l'urbanisme.

Celle-ci a pris la forme suivante :

- Mise à disposition d'un dossier explicatif en mairie de COUVRON-ET-AUMENCOURT et au siège de la Communauté de Communes, aux jours et heures d'ouverture, depuis la prescription de la procédure jusqu'à l'arrêt de projet. Le public a pu prendre connaissance des documents suivants :
 - La notice explicative de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (objet, présentation, procédure) ;
 - Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables ;
 - Le règlement écrit du Plan Local d'Urbanisme, avant et après révision allégée ;
 - Les plans de zonage du Plan Local d'Urbanisme, avant et après révision allégée ;
- Tenue d'un registre pour recueillir les observations du public en mairie de COUVRON-ET-AUMENCOURT et au siège de la Communauté de Communes ;
- Mise en ligne des documents relatifs à la procédure, sur le site internet de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA SERRE ;
- Tenue de deux recueils des observations : des registres ont été mis à disposition en mairie de COUVRON-ET-AUMENCOURT et au siège de la COMMUNAUTE DE

COMMUNES DU PAYS DE LA SERRE, pour que le public puisse formuler ses remarques, tout au long de la procédure, depuis la prescription de la révision allégée.

Une annonce légale est parue le 25 novembre 2022, dans la presse (L'Union) pour informer la population de la prescription de la procédure et de l'ouverture de la concertation.

La concertation s'est déroulée de manière continue, pendant toute la durée de la procédure, depuis sa prescription jusqu'à l'arrêt de projet. Les habitants ont pu aisément consulter les différents documents, mis en évidence à la mairie ainsi qu'au siège de la communauté de communes, et disponibles sur le site internet de la communauté de communes.

Aucune requête n'a été formulée, malgré les documents mis à disposition.

Accueil > Aménager le territoire > Plan Local d'Urbanisme

Aménager le territoire

ACCESSIBILITÉ

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Cahier de recommandations architecturales

LA FIBRE OPTIQUE

En 1 CLIC

PAIEMENT EN LIGNE

MENU CANTINE

HORAIRES DÉCHÈTERIES

INSCRIPTION POUR LES VACANCES

MARCHÉS PUBLICS

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

LE PAYS DE LA SERRE EN IMAGES

AMÉNAGEMENT CITOYENNETÉ

ADS

DÉMATÉRIALISATION DE VOS SERVICES

SAISIE SAISONNIÈRE DES DÉMARCHES

SAISIE DE TEMPS DISPONIBLE

SAISIE DE TEMPS INDISPONIBLE

SAISIE DE TEMPS RÉSERVÉ

Application du Droit des Sols (ADS) -

lundi 06 février

Rechercher...

LE PAYS DE LA SERRE

VIVRE AU PAYS DE LA SERRE

ENTREPRENDRE ET TRAVAILLER

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Plan Local d'Urbanisme

Accédez aux documents présentant les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) :

La Communauté de communes du Pays de la Serre met en ligne les plans locaux d'urbanisme et cartes communales de ses communes. Vous pouvez consulter les PLU (en bas de page) des communes ci-dessous :

- Couvron-et-Aumencourt
- Marle
- Chéry-les-Pouilly
- Barenton-Bugny
- Crécy-sur-Serre
- Verneuil-sur-Serre

Ces documents sont bien entendu consultables dans les mairies des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture.

Vous pouvez également consulter la page concernant le [Plan Local d'Urbanisme Intercommunal \(PLUi\)](#), actée lors de la délibération du Conseil communautaire du 03/12/2018.

FORMULAIRE DE CONTACT

Vous pouvez nous contacter en utilisant le formulaire ci-dessous. Le Pays de la Serre s'engage à vous répondre dans les meilleurs délais.

Nom *

Prénom *

E-mail *

Téléphone *

Commune *

Objet de votre demande *

Votre message *

☐

J'ai pris connaissance et j'accepte les informations relatives à la [confidentialité de mes données personnelles](#)

Les informations recueillies dans le formulaire ont pour objet le traitement et le suivi de votre demande. Vos données sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de communes pour le traitement des demandes, pour une durée d'un an. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant au 03.23.80.77.22. [En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits.](#)

1 sur 3

06/02/2023, 09:35

Bilan de concertation
Bureau d'études GEOGRAM
- 4 -

Dématérialisation

Accédez aux documents présentant les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) : La Communauté de communes du Pays de la Serre met en ligne les plans locaux d'urbanisme et cartes communales de ses communes. Vous pouvez consulter les PLU (en bas de page) des communes ci-dessous...

LIRE LA SUITE

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

IMPRIMER LA PAGE

f t G

Contrôle de sécurité

ENVOYER

COUVRON-ET-AUMENCOURT

- > Plan Local d'Urbanisme 2016
- > Modification Simplifiée 2018
- ▼ Révision Allégée 2022

 Plan de zonage avant révision allégée
pdf 5,87 Mo

 Plan de zonage après révision allégée
pdf 4,69 Mo

 Notice explicative de la révision
pdf 6,49 Mo

 Règlement
pdf 495,83 Ko

 Pièces administratives
pdf 1,06 Mo

MARLE

- > Modification simplifiée 2022
- > Plan Local d'Urbanisme

CHÉRY-LES-POUILLY

- > Plan Local d'Urbanisme

BARENTON-BUGNY

CRÉCY-SUR-SERRE

VERNEUIL-SUR-SERRE

